

## Carton Rouge pour Thales !

Le 20 juillet le tour de France arrive en sprint à Valence devant le stade Pompidou. Thales encerclé.

Comme vous l'avez aussi vu sur nos panneaux syndicaux, la CGT a prévenue la direction depuis même le 4 juillet en expliquant que cela contribuerait à stresser des salarié-e-s avec des durées de déplacement qui seront de fait rallongés.

Valence est connue pour être un point noir de la circulation estivale, ce qui ne devrait pas arranger les choses ! Pour le 20 Juillet, selon le préfet « **il est conseillé, d'éviter d'emprunter les axes routiers secondaires menant à Valence et ses environs et de privilégier l'autoroute avant 12h et après 19h dans les deux sens de circulation** ».



Réponse de la direction ? Plan minimal, une com pour expliquer en gros que les salarié-e-s devront se débrouiller tout seul, que la direction sera conciliante. Mais c'est bien le moins qu'elle puisse faire, c'est ce qui est attendu du code du travail ! Elle n'en fera pas plus « *il faudrait que les salarié-e-s se responsabilisent* »... en somme qu'ils assument seul en « *remontant leurs difficultés* ».

Et si le travail en serait désorganisé ? Se sera aux salarié-e-s de rattraper le tout avant ou après.

Prévention ? Qualité de la Vie au Travail ? Voilà de grands mots de la direction mais quand il faut les mettre en application elle n'est plus là ! **La CGT demande une journée de congé exceptionnel** du fait d'un caractère lui même exceptionnel comme Thales sait le faire lors d'un plan neige (sur notre site une après midi et plus d'une journée PAYÉE par exemple à Limours) !

Mais ce serait trop « *exorbitant, démesuré* » ! Comprenez bien nos chers (dans tous les sens du terme...) actionnaires dopés à coup de dividende seraient en manque, ils risqueraient de ne pas avoir suffisamment en fin d'année !



Thales cherche par tous les moyens à avoir des sous par le moindre effort. **Connaissez vous le dossier de ristourne ?** Un dossier reproduit quasiment à l'identique précisant les efforts énormes de Thales pour diminuer les accidents de trajets lui permettant de récupérer des cotisations. Un dossier dans lequel il est précisé que *Thales finance le RIE* (vu le nombre de salarié-e-s n'est ce pas -de façon légitime- pour aussi diminuer le temps de pause?), *le challenge Mobility* (avec l'espoir de gagner ce challenge et quelques sous qui ne sont ni investis

pour améliorer les parkings auto/vélo, ni pour des prises de recharge pour des véhicules électriques...), les RTT -imposées par le code du travail- seraient même une raison de plus pour diminuer les risques d'accidents de trajets...

Thales avait là l'occasion de montrer qu'elle prenait vraiment à cœur le bien-être de ses salarié-e-s, Thales aurait pu faire une belle com montrant qu'elle soutient d'une certaine manière des événements sportifs nationaux !

Et pendant ce temps là, un nouvel accord vient d'être signé entre l'UIMM (le patronat de la métallurgie) et des syndicats consensuels ! Eh oui, il faudrait arrondir les angles même si cela va de régression en régression toujours plus graves !

Avez vous remarqué que des postes vacants ne sont plus remplacés que par des prestataires ? Certains travaillent depuis des années -et pourraient revendiquer légalement le passage en CDI-. Maintenant avec les **contrats de chantier**, ce sera des pseudo CDI le temps d'un chantier, d'un projet. Après ? Débrouillez vous. Vous voulez un crédit ? *Mais ce sera possible puisque vous avez un « CDI »* -sauf que les banques trouveront bien le moyen de savoir qu'il ne s'agit que de contrat précaire.

Vous pensez que cela n'arrivera pas à Thales ? Sauf que voilà il est question à Valence même de délocaliser le travail en Inde. « *Nous avons déjà des expériences négatives... mais les Indiens sont intelligents et nous allons collectivement apprendre de nos erreurs !* » La direction reconnaît qu'ils sont aussi plus *compétitifs* (=moins chers) ! C'est sans doute la vraie raison mais en plus, selon la direction, ce serait « *très dur d'employer des personnes en France dans nos domaines, même avec le chômage actuel* ». Si Thales se décidait à y mettre des moyens, à avoir une véritable politique salariale avec des NAO dignes de ce nom les volontaires seraient certainement plus nombreux !



Toujours dans ces accords, le patronat veut doucement mettre en place le **forfait jour pour tous**. « *Une véritable avancée sociale* » (pour certains syndicats consensuels) permettant surtout de faire des heures en sup gratuites qui ne seront plus comptabilisées, sous prétexte de pouvoir venir et repartir quand on veut (mais sans doute quand même avec une plage fixe...). Il faudra toujours justifier d'un travail de minimum 40h/semaine -voir plus-, avec de plus en plus de métriques pour contrôler le temps de travail effectif.

En préparation pour une signature à la fin de l'année, il est question de supprimer les **grilles de salaire**. Payé selon votre fonction ! Votre expérience, vos formations ? Cela ne comptera plus ! Vous pourrez être bien payé le temps d'un projet et si la fonction n'existe plus sur le suivant ? Votre salaire pourra simplement baisser !

**La CGT à l'opposé de ces accords défend notamment le passage au 32h, des grilles de salaire en liaison avec l'expérience et les diplômes, la retraite à taux plein dès 60 ans !** C'est possible, d'autres pays le font ! Et vu la part toujours plus importante des dividendes dans le PIB, il faudrait se décider à partager la richesse autrement ! Sans même parler de la fuite des capitaux dans les paradis fiscaux... Nous produisons toujours de plus en plus et en moins de temps, ça doit donc être possible.

Les salarié-e-s créent la richesse des entreprises et les riches continuent toujours à s'enrichir sans réel investissement.

Thales exempté ? Gemalto en est bien le contre-exemple : racheté mais une fois que le plan social sera terminé. Avant ? Thales ne veut rien savoir. Voilà une belle façon de défendre les startups, voilà comment comprend notre PDG les investissements pour le futur !

